



LE BAROTCHÉ

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

SEPTEMBRE 2026

N°150



Mairie de Labaroche - 298 Le Centre 68910 LABAROCHE

Tél. 03 89 49 83 23 - mairie@labaroche.fr

www.labaroche.fr - Facebook : Commune de Labaroche

SOMMAIRE

Page 3 : LE MOT DU MAIRE

Page 4 : LES COMMISSIONS DE LA CCVK

Page 5 : DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Page 7 : ÉTAT CIVIL

Page 8 : INFORMATIONS PRATIQUES

Page 9 : ACTUALITÉS MUNICIPALES

Page 12 : BIEN VIVRE ENSEMBLE

Page 13 : FORÊT & ENVIRONNEMENT

Page 16 : ÉCOLES & JEUNESSE

Page 19 : VIE ASSOCIATIVE & MANIFESTATIONS

Page 36 : ANNIVERSAIRES DES ÂÎNÉS

Page 38 : IL ÉTAIT UNE FOIS

Page 39 : REMERCIEMENTS

Photo en couverture : L'Enclos et le Cras (vue aérienne depuis un drône).

Chères barotchates, chers barotchés,

Cet été, nous avons une nouvelle fois été confrontés à des conditions météorologiques particulièrement éprouvantes. Nous avons atteint le record de l'été le plus chaud depuis 1900 et nous avons connu un pic de déficit de pluviométrie de 67% en juillet. Je me souviens de précédentes canicules où il faisait bon rester dans nos montagnes avec des différences de températures allant jusqu'à 10 degrés avec la plaine. Cette longue vague de chaleur a réduit considérablement cette différence (2 à 3 degrés certains jours).

Ces fortes chaleurs ont eu des conséquences très concrètes. Le risque d'incendie s'est accru, nous obligeant à redoubler de vigilance et à respecter les restrictions mises en place pour prévenir tout départ de feu. Dans le même temps, la ressource en eau s'est faite plus rare et les restrictions d'usage ont rappelé à chacun combien cette ressource, que nous avons longtemps considérée comme abondante, est aujourd'hui fragile.

Nos forêts, qui font partie intégrante de l'identité et du patrimoine de notre village, souffrent elles aussi. La sécheresse et les températures élevées fragilisent les arbres, les rendent plus vulnérables aux maladies et aux parasites et augmentent leur sensibilité aux incendies. Cette situation est particulièrement préoccupante dans nos territoires de montagne, où la forêt joue également un rôle essentiel dans la protection des sols, la biodiversité et la régulation de l'eau. Nos agriculteurs sont eux aussi directement touchés. Le manque d'eau rend leurs activités toujours plus difficiles, alors même qu'ils doivent composer avec des conditions météorologiques de plus en plus imprévisibles.

Entre ces périodes de chaleur et de sécheresse, nous avons aussi connu un violent épisode orageux, avec des précipitations importantes en peu de temps. Les conséquences ont été impressionnantes : inondations, ruissellements, fragilisation de la route départementale et, surtout, un glissement de terrain qui, fort heureusement, n'a pas eu de conséquences dramatiques. Face à cette situation, notre responsabilité collective est de regarder les choses avec lucidité, sans céder ni à la fatalité ni à l'alarmisme, mais en nous adaptant.

Cela signifie d'abord prendre conscience que nos habitudes et nos modes de vie doivent évoluer. Chacun, à son niveau, peut agir : économiser l'eau, limiter les consommations inutiles, préserver les sols et la végétation, être vigilant face au risque d'incendie et, plus largement, apprendre à mieux préserver les ressources naturelles qui nous entourent. Mais l'adaptation concerne également nos constructions et nos infrastructures qui devront évoluer pour tenir compte de ces nouvelles contraintes : gestion et stockage de l'eau, prévention des ruissellements et des inondations, prise en compte des possibles mouvements de terrain.

Globalement, nos anciens s'adaptaient naturellement et avec bon sens à ces contraintes. Il faut apprendre des expériences passées. Notre village de montagne possède une richesse exceptionnelle : ses paysages, ses forêts, ses cours d'eau, ses terres agricoles et, surtout, ses habitants. Préserver ce patrimoine et permettre aux générations futures d'en profiter est une responsabilité que nous partageons tous.

Le changement climatique nous impose de modifier nos habitudes, de repenser certaines pratiques, d'être plus résilient, plus économe et plus respectueux de notre environnement. C'est ensemble, avec responsabilité, solidarité et bon sens, que nous pourrons relever ce défi. Prenons soin de notre village, de notre montagne et de nos ressources. Elles sont notre bien commun et notre avenir.

Fabien FORMWALD / Maire de Labaroche

LES COMMISSIONS DE LA CCVK

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK) est en charge :

- de l'aménagement de l'espace & du développement économique ;
- de la gestion du Service Déchets & de l'assainissement collectif et non collectif ;
- de la protection de l'environnement & de la politique du logement et du cadre de vie ;
- de la politique Petite Enfance et Jeunesse & de la politique sportive et culturelle.

Plusieurs commissions préparent les travaux du Conseil Communautaire. Elles sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux. Voici les représentants de Labaroche au sein de ces commissions.

Commission Climat, Air et Energie



Fabien
FORMWALD,
vice-président



Jean-Luc
THOMAS

Commission Déchets



Nathalie
SIMON



Julie
LAMOOT

Commission Culture



Vincent
BANNWARTH



Julie
LAMOOT

Commission Mobilités



Nathalie
SIMON



Carine
SARY

Commission Tourisme & Equipements Sportifs



Vincent
BANNWARTH

Commission Cohésion sociale, Petite Enfance & Jeunesse



Nathalie
PARENT



Carine
SARY

Commission Economie, Agriculture, Viticulture



Gilles NEUSCH



Jean-Marc GUY



Jean-Luc THOMAS

A cela s'ajoute une Commission spécialisée "**Urbanisme / Habitat & Aménagement Durable**" dont les membres sont :

- les maires des 8 communes
- l'élu en charge de l'urbanisme dans chaque commune

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les délibérations dans leur version intégrale sont consultables sur le site internet de la commune ou en Mairie

SÉANCE DU 22 MAI 2026

DÉLÉGATION DE LA FONCTION D'ÉTAT CIVIL AUX AGENTS TITULAIRES

Le Conseil Municipal a approuvé le principe de délégation des fonctions d'officier d'état civil à un agent fonctionnaire titulaire. L'exercice des fonctions déléguées s'opère sous le contrôle et la responsabilité du Maire.

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT COMMUNAL AUPRÈS DE LA COLMARIENNE DES EAUX

Le Conseil Municipal a désigné Jean-Luc THOMAS comme représentant communal auprès de la colmarienne des eaux.

COMMISSIONS INTERNES

Dans le cadre de la nouvelle mandature, une discussion sur l'ouverture des commissions aux personnes extérieures a été engagée, évoquant la possibilité d'intégrer 2 personnes extérieures. Les commissions et modalités de choix des membres extérieurs ont été définies à l'unanimité par le Conseil Municipal.

AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ : LOCATION DE VÉHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal a approuvé la proposition de la Commission d'Appel d'Offres et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces concernant la location avec option d'achat d'un véhicule pour le service technique sur la base d'un loyer annuel de 3 709,59 € / mois sur 60 mois, avec une option d'achat d'un montant de 20 724,50 €.

EMBAUCHE : JOB D'ÉTÉ AU SERVICE TECHNIQUE - ÉTÉ 2026

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à procéder aux recrutements de deux jeunes (au grade d'adjoint technique territorial, catégorie C1, IB 367, IM 366) dans le cadre de CDD de 4 semaines chacun, afin de venir en aide aux agents du service technique (travaux d'entretien des espaces verts notamment).

COMMUNICATIONS

M. Blanck a évoqué la commission de contrôle des listes électorales qui est composée de trois conseillers appartenant à la liste majoritaire, un conseiller de chacune des autres listes soit cinq membres au total qui ne peuvent faire partie de la municipalité (Maire ou adjoint).

M. le Maire a évoqué :

- la signature des actes d'échange de terrains dans le secteur du Grand Hohnack ;
- une rencontre du conseil municipal avec tout le personnel communal le 22 juin à 8h ;
- la présence d'une stagiaire au mois de juin dans les services administratifs ;
- l'élargissement de la commission finances à l'ensemble du conseil municipal le 28 août 2026, afin de faire un point sur la situation budgétaire de la commune en 2026.

M. BANNWARTH a évoqué la réunion d'échange avec les associations du 23/05.

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Liste nominative des personnes désignées en qualité de délégués :

Fabien FORMWALD, Nathalie SIMON, Jean-Luc THOMAS, Carine SARY, Gilles NEUSCH

Liste nominative des personnes désignées en qualité de suppléants :

Nathalie PARENT, Sébastien EICH, Déolinda BARTHELME

SÉANCE DU 26 JUIN 2026

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS POUR LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Le Conseil Municipal a désigné M. Fabien FORMWALD et M. Vincent BANNWARTH comme représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE À PARTIR DE LA RENTRÉE 2026/2027

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir l'organisation actuelle du temps scolaire à compter de la rentrée 2026/2027, à savoir :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

ACHAT DE TERRAIN PRÉ ET FORÊT

Le Conseil Municipal a approuvé l'achat au profit de la commune des parcelles section 17 n°63, 262, 410, 412, 626 et 634 appartenant à M. Jean Marc WANDLER d'une superficie totale de 55,98 ares pour un montant de 2 459,60 €.

SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS D'ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil Municipal a décidé qu'à compter du 1er septembre 2026, les emplois permanents d'agent d'entretien des bâtiments communaux relevant du grade d'adjoint technique disposant d'une durée hebdomadaire de service de 11 heures 30 minutes (soit 11,5/35èmes) et de 32 heures (soit 32/35ème) sont supprimés, compte tenu de la réorganisation des services.

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil Municipal a décidé qu'à compter du 01/09/2026, un emploi permanent d'agent d'entretien des bâtiments communaux relevant du grade d'adjoint technique à raison d'une durée hebdomadaire de service 35 heures (soit 35/35èmes), est créé.

SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal a décidé qu'à compter du 1er septembre 2026, les emplois permanents d'agents d'accueil et d'urbanisme relevant du grade d'adjoint administratif, disposant d'une durée hebdomadaire de service de 19 heures (soit 19/35èmes) et de 35 heures (soit 35/35ème) sont supprimés, compte tenu de la réorganisation des services.

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal a décidé qu'à compter du 01/09/2026, un emploi permanent d'agent d'administratif polyvalent chargé d'accueil et d'urbanisme relevant du grade d'Adjoint Administratif à raison d'une durée hebdomadaire de service 35 heures (soit 35/35èmes), est créé.

LOCATION DE GARNITURES POUR LES PARTICULIERS

Le Conseil Municipal a adopté la proposition de location des garnitures et le tarif de 7,00 € par garniture à effet du 1er juillet 2026. L'état des matériels ainsi que le suivi des locations est géré par l'adjoint M. Vincent BANNWARTH.

EMBAUCHE : JOB D'ÉTÉ 2026

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à procéder au recrutement d'un/une jeune (au grade d'adjoint administratif territorial, catégorie C1, IB 367, IM 366) dans le cadre d'un CDD pendant les congés d'été.

REMBOURSEMENT À L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 270,55 € pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Labaroche permettant le remboursement du transport des pompiers volontaires vers Nennslingen qui a eu lieu courant d'année 2025.

DIVERS

Plusieurs évènements ou sujets ont été évoqués, dont :

- les annulations du week-end du 28/29 juin en raison de la vigilance rouge canicule ;
- les travaux d'eau à l'Espeche et la Rochette ;
- la démission de la Présidente du club sportif à la prochaine assemblée générale ;
- la réception de l'ouvrage d'assainissement du lieu-dit « Derrière la Roche » ;
- le dossier d'agrandissement du périscolaire ;
- les travaux de toiture des deux salles communales ;
- la prochaine journée citoyenne.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DONISCHAL Milann né le 16.05.2026

DI-GRAZIA Iris née le 04.06.2026

FOLSCHWEILLER Robin né le 08.06.2026

MITSCI Maël né le 25.06.2026

MARIAGES

ROTH Laurence et **CHALTÉ Christophe** le 26.06.2026

DÉCÈS

CASTELAIN Jacques-Henri le 15.05.2026 (81 ans)

RÉMY Marcel le 01.06.2026 (78 ans)

ZEHLER Marie Madeleine le 21.06.2026 (87 ans)

RIETTE Jacqueline née MINOUX le 26.06.2026 (99 ans et 4 mois)

MINOUX Suzanne née Ohlmann le 15.07.2026 (93 ans)

SCHREIBER Corinne née Dall Agnol le 31.07.2026 (71 ans)

DEMANGEAT Jean-Bernard le 14.09.2026 (92 ans)

INFORMATIONS PRATIQUES

LES TAILLES D'AUTOMNE & LES DÉCHETS VERTS

L'automne approche et des travaux de taille sont à prévoir, ce qui va engendrer une grande quantité de déchets verts. Afin de valoriser sur place ces déchets, il est possible de louer un broyeur de végétaux (réservation en ligne sur **www.service-dechets-ccvk.fr rubrique "Réduire mes déchets"**). Le broyat obtenu peut être utilisé pour protéger les plantations avant les premiers froids !

L'alternative consiste à déposer vos déchets de jardin dans l'une des 2 déchetteries de la CCVK et de récupérer gratuitement du broyat en libre-service. Il vous suffit d'apporter votre matériel de chargement (sacs, pelle, balai) pour vous servir !

Déchets verts : aussi à la mini-déchèterie d'Orbey

En complément du Tri Park, la **mini-déchèterie intercommunale située dans la Zone Artisanale du Bas d'Orbey** est aussi à votre disposition pour vos déchets de jardin : végétaux et branchages. Elle est réservée aux particuliers et accepte aussi les cartons et les métaux non réemployables. Tous les autres déchets doivent être déposés au Tri Park à Kaysersberg.

Horaires d'été (mars - octobre)	Horaires d'hiver (novembre - février)
Mardi & vendredi : 14h-17h30	Mardi & vendredi : 14h-16h30
Samedi : 9h-12h & 14h-17h30	Samedi : 9h-12h & 14h-16h30



Déchets CCVK
Chaque geste compte !

Il convient de rappeler qu'il est interdit de brûler des déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont encore humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Une personne qui brûle ses déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 €. Le dépôt sauvage au bord d'un chemin est également interdit. Dans ce cas, l'amende peut atteindre 1 500 €.

LES SERVICES PROPOSÉS PAR LES FACTEURS

Votre facteur à vos côtés

Le facteur peut rendre de nombreux services :

- Commande et livraison de produits de La Poste (timbres, enveloppes ou emballages prêt à poster...)
- Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer jusqu'à un bureau de poste, une boîte aux lettres ou un distributeur, vous avez la possibilité de demander à votre facteur de collecter votre courrier à domicile ⁽¹⁾.

Informations et souscriptions au 0800 000 011, en ligne, auprès de votre facteur ou en bureau de poste.

0 800 000 011 Service & appel gratuits





(1) Lettre standard ou Lettre suivie, dans la limite de 5 lettres par demande.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

LE 14 JUILLET : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Cette cérémonie patriotique s'est déroulée cette année sous un soleil brulant. Dans son discours, Monsieur le Maire a rappelé qu'en ce jour "nous rendons hommage à celles et ceux qui, il y a plus de deux siècles, ont porté les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Dans notre commune de montagne, ces valeurs prennent une dimension toute particulière. Ici, nous savons ce que signifient la solidarité, l'entraide et le sens du collectif. Vivre en montagne, c'est partager un territoire magnifique mais exigeant. C'est apprendre à compter les uns sur les autres, en toutes saisons, face aux défis que nous impose parfois la nature".

Faisant écho aux récents orages, Monsieur le Maire a salué "la mobilisation immédiate des ouvriers communaux pour limiter les conséquences d'un torrent, mais aussi celles des habitants pour dégager une maison et la voirie frappées par un glissement de terrain".



Fabien FORMWALD a également illustré l'importance du principe d'égalité : "cela passe par l'équité de traitement entre les Barotchés. Qu'il est ardu de faire comprendre que l'un ne peut pas être privilégié par rapport à l'autre. Heureusement, par le dialogue, l'explication rationnelle, cela est le plus souvent compris".

ANNIVERSAIRE DES COMBATS DU 19 AOÛT 1914 : MÉMOIRE ET RASSEMBLEMENT

L'hommage à la croisée des communes

Ce 19 août, la population, les élus de Labaroche, Walbach et Wihr-au-Val, ainsi qu'un détachement du 152^e RI mené par son commandant en second, se sont rassemblés devant le monument de la Croix de Wihr. Aux confins des trois bans communaux, la présence poignante des porte-drapeaux du Pays Welche et des associations patriotiques est venue rehausser la solennité de cet hommage rendu aux combattants du « 15-2 » tombés au tout début de la Grande Guerre.



Le souvenir du 19 août 1914

Il y a plus d'un siècle, ce plateau boisé devenait le théâtre d'un affrontement soudain et violent. Les hommes du 3^e bataillon du 152^e RI y livraient un combat acharné contre la Landwehr bavaroise. Lors de cette embuscade, 21 soldats français ont perdu la vie, dont les noms ont été égrenés un à un durant la cérémonie, tandis que l'ennemi déplorait de très lourdes pertes.

Un symbole gravé dans le granit

Inaugurée le 11 septembre 1921, la stèle initiale semblait promise à la disparition en 1940 : face aux exigences de l'occupant nazi d'effacer les symboles de victoire française, les habitants ont orchestré une ruse singulière. Deux tailleurs de pierre ont été sollicités pour découper le monument en plusieurs morceaux afin de l'enterrer. En lieu et place de la stèle, des rochers éclatés ont été disposés afin de berner les autorités allemandes. Dans le sillage de la Libération, à l'initiative des anciens combattants, de l'Amicale du 152^e RI et avec l'implication de la municipalité et des habitants de Labaroche, le site a été réaménagé. C'est directement sur l'un de ces blocs de granit préservés qu'ils ont choisi de sceller la mémoire des combats. Sur ce bloc d'origine figurant l'insigne du régiment, la plaque commémorative rappelle à la fois la ténacité des Poilus du « 15-2 » et le précieux travail de mémoire transmis par les Barochais.

Hommage et transmission

Après les allocutions rappelant le sacrifice des soldats, la cérémonie s'est poursuivie par un dépôt de gerbes, la minute de silence et la sonnerie aux morts, réunissant une nouvelle fois les trois communes autour de ce patrimoine mémoriel partagé.

LE NOUVEAU SITE INTERNET ARRIVE...

La Municipalité travaille à l'élaboration du nouveau site internet qui sera mis en ligne en novembre. La solution choisie est déjà utilisée par de nombreuses communes et EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). La structure du site est simple et l'affichage est épuré, facilitant ainsi l'usage au quotidien par toutes les générations. Et il sera possible de télécharger toutes les publications au format PDF.

L'application mobile associée est très complète et propose de nombreuses fonctionnalités ainsi que des paramétrages individuels. Elle pourra être utilisée de manière sécurisée et anonyme (aucune obligation de fournir un numéro de téléphone ou une adresse mail pour recevoir les notifications et informations).

Son usage sera fortement recommandé car cette application mobile sera le canal de communication principal avec tous les habitants en cas de danger, d'alerte majeure, de coupure d'eau ou d'électricité, de route barrée, etc.

Pensez à consulter le site www.labaroche.fr au mois de novembre

afin d'y découvrir toutes les nouveautés et surtout pour obtenir les conseils pratiques permettant le téléchargement et l'utilisation de l'application mobile.

Nous resterons à l'écoute de nos aînés si une aide ponctuelle est nécessaire au démarrage.

A noter que le coût de cette solution est entièrement financé par des économies réalisées sur le budget communication, en particulier grâce à un changement de fournisseur.

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LA MAIRIE

Dès maintenant, merci de noter la nouvelle adresse à utiliser pour les courriers électroniques transmis à la Mairie. Désormais vos messages devront être envoyés à :

mairie@labaroche.fr

Une phase de transition aura lieu du 1^{er} octobre au 31 décembre 2026, date à laquelle l'ancienne adresse (mairiedelabaroche@gmail.com) disparaîtra définitivement.

UN PANNEAU D'INFORMATION POUR LE CHÂTEAU

C'est en présence de Gilles Triballier, ancien président de l'association des Compagnons du Hohnack et de Fabien Formwald, Maire, qu'un magnifique panneau présentant le château du Hohnack a été installé devant l'entrée du château par le service technique.

Pour celles et ceux qui ne sont pas en mesure de monter jusqu'au château, **voici la copie intégrale des différents paragraphes** mentionnant l'histoire, la construction et les particularités du château ainsi que les croquis.



Histoire

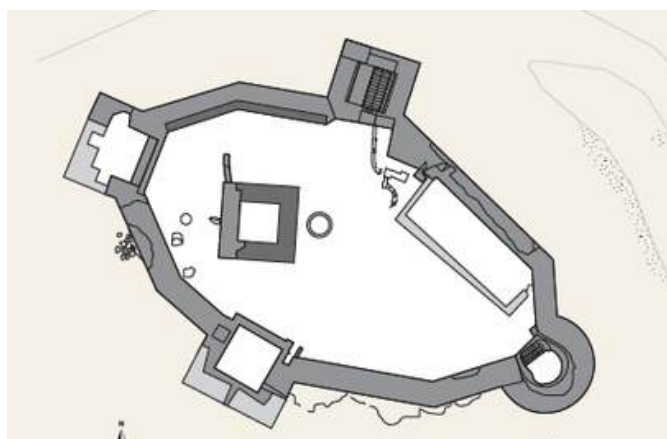
Perché sur le Petit-Hohnack à 927 mètres d'altitude, le château du Hohnack est ancré dans l'histoire alsacienne depuis 1079, sous la suzeraineté des Comtes d'Eguisheim. Passant successivement aux mains des familles de Ferrette et de Ribeaupierre, il fut le témoin de nombreux affrontements et sièges. Détruit par Louis XIV en 1655, il fut restauré à plusieurs reprises avant d'être classé Monument historique en 1905.

Construction

Datant du XII^e siècle, le château en grès rose adopte un plan classique pour l'époque avec une enceinte polygonale, un donjon carré et un logis seigneurial. Il est modernisé au fil du temps, notamment au XV^e siècle, avec l'ajout de bastions et de défenses contre les armes à feu. Les ruines conservent les tours de l'enceinte, les fortifications de l'ancien logis seigneurial, le donjon du XII^e siècle, un puits et une citerne.

Particularités

Les tours offrent des perspectives uniques sur l'architecture médiévale et les techniques défensives. Le puits, les fondations du logis seigneurial, et les marques de tailleurs de pierre témoignent de l'ingéniosité et du savoir-faire de l'époque. Le donjon est construit en grandes pierres, à bossage et liserés minces, pourvues de trous de levage. Son parement intérieur est également en pierre à bossage.



CONTAINERS DE TRI : UN GESTE QUI PEUT METTRE DES VIES EN DANGER

Nous souhaitons attirer votre attention sur un comportement qui peut sembler anodin, mais qui présente en réalité un **risque sérieux pour la sécurité de tous**, et notamment pour celle de nos enfants.

Il a été constaté que certaines personnes forcent ou manipulent la porte arrière des containers de tri afin d'y accéder plus facilement. Au-delà de la dégradation - qui a un coût pour la collectivité - ainsi que de la sanction associée, cela représente un risque important pour la sécurité de tous, et particulièrement pour nos enfants qui pourraient être tentés d'y pénétrer, par curiosité ou pour y récupérer un objet, sans mesurer le danger.



Les containers de tri sont des équipements destinés à recevoir les déchets déposés par les usagers. Ils ne sont absolument pas conçus pour permettre l'accès à l'intérieur. Une porte arrière forcée ou laissée ouverte peut, malheureusement, transformer un container en un espace accessible notamment pour les plus petits.

Le risque est alors particulièrement important : **chute à l'intérieur du container, impossibilité d'en ressortir seul, blessures, voire conséquences beaucoup plus graves lors de la collecte et de la manipulation du container par les services chargés de la collecte des déchets.**

Nous devons tous avoir conscience qu'un geste que l'on pense sans conséquence peut donc créer une situation extrêmement dangereuse..

Merci à tous pour votre vigilance !

NOS AMIS LES BÊTES

Nous sommes nombreux à aimer nos amis les bêtes et éventuellement à en posséder. Mais il ne faut pas oublier également tous ceux qui n'ont pas d'attrance particulière pour elles voire une certaine phobie.

Nous rappelons que toute divagation de chien est interdite, aussi bien sur les routes ouvertes à la circulation que dans les propriétés privées. Lors de promenades, un chien doit rester sous le contrôle total de son maître et donc ne pas approcher les promeneurs sans leur accord.

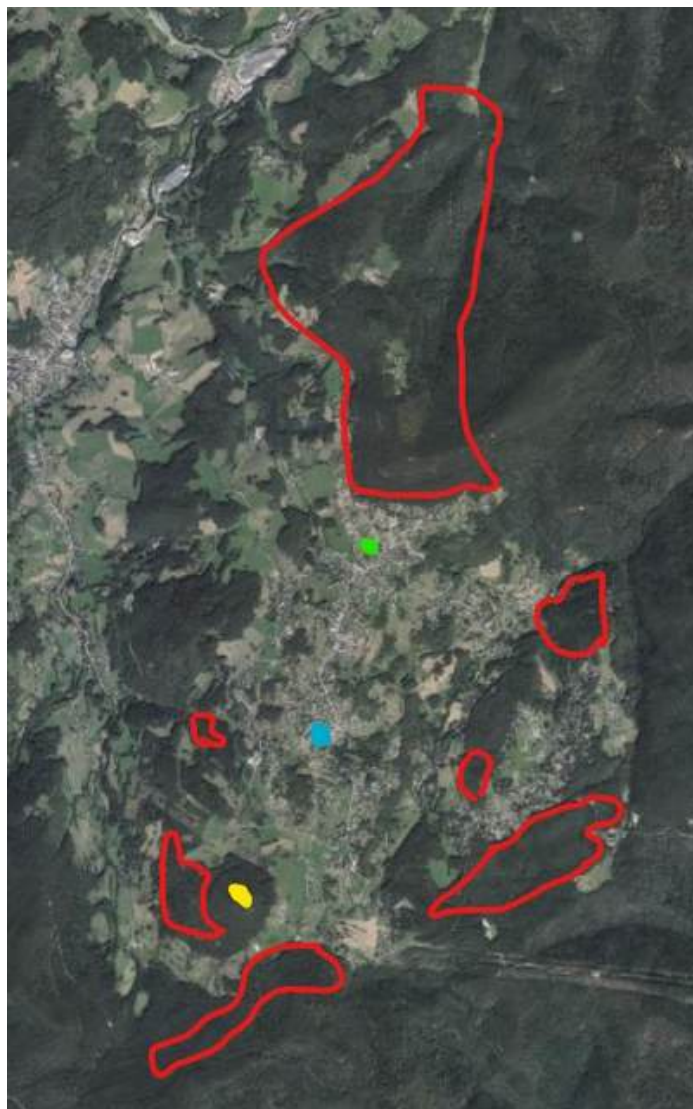
Respectons les abords des propriétés que les habitants ont à cœur d'entretenir. Combien il est désagréable de débroussailler, de tondre des talus ou des allées jonchées de déjections. Quel Barotché se réjouirait d'avoir un sani-chien tout le long de sa propriété ? Ne faisons pas à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fasse.

Avec un peu de bon sens et d'empathie, nous pourrions largement diminuer les incivilités et les tensions afin que notre vie dans notre si beau village reste agréable.

LES COULISSES DE NOTRE FORÊT

Après la belle série des arbres remarquables publiée de 2021 et 2024, nous débutons une nouvelle rubrique afin de mieux connaître la forêt communale qui nous entoure ainsi que les principaux acteurs en charge de son exploitation et de sa préservation.

Localisation et caractéristiques de notre forêt



Forêt communale gérée par l'Office National des Forêts (ONF) en **rouge**

- Point vert = Carrefour Express
- Point bleu = Musée
- Point jaune = Château du Hohnack

Forêt qui s'étend sur **414 hectares**, du bas du vallon de Limbach (430 m) au sommet du grand Hohnack (980 m)

Forêt majoritairement composée de **résineux (87 %)**, dont :

- pin sylvestre : 50,2 %
- douglas : 19,2 %
- épicéa : 8,3 %
- sapin : 7,1 %
- mélèze : 2,1%

Mais aussi des feuillus, dont :

- hêtre : 5,5 %
- chêne sessile : 2,3 %
- bouleau : 1,6 %
- érable, frêne : 1,4 %
- aulne : 0,6 %

source : document d'aménagement forestier de l'ONF élaboré en 2012 pour la période 2013 - 2032

Les 414 hectares gérés par l'ONF sont découpés en 28 parcelles pour permettre une gestion plus fine, en particulier dans le cadre du programme de coupe. Seules quelques parcelles sont exploitées chaque année, en adoptant une rotation d'une durée de 6 à 12 ans.

Les bois issus des coupes (pour une récolte moyenne d'environ 1 600 m³ / an) sont valorisés selon leurs qualités :

- les résineux (pins, épicéas, sapins, douglas) sont majoritairement utilisés en charpentes, puis en emballage (palettes) et coffrage et enfin en bois industrie ou énergie (environ 10%).
- les feuillus sont principalement orientés vers le bois énergie ou industrie.

La grande majorité des bois récoltés est sciée dans des scieries alsaciennes et vosgiennes.

A noter que les autres parcelles de forêts situées sur la commune de Labaroche appartiennent principalement à des propriétaires privés qui se chargent de leur entretien et qui sont généralement accompagnés par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

Une commission en mission

Le 4 juillet 2026, les **membres de la commission "Forêt, Environnement, Chasse et Transition écologique"** se sont rendus dans la forêt communale de Labaroche, en particulier dans les secteurs du Cras et du Grand Hohnack, dans le cadre d'un échange très instructif avec le technicien de l'Office National des Forêts.



Les sujets abordés étaient nombreux : la gestion durable des forêts, la création de pistes lors de l'exploitation, le marquage des arbres, les délimitations de parcelles, la régénération naturelle, le manque d'eau et les menaces pour nos arbres.

Notre forêt est gérée selon les principes de la **ylviculture à couvert continu** avec des coupes régulières mais modérées. L'objectif est de favoriser la régénération naturelle, le mélange des essences et la résilience des milieux forestiers. Les dimensions sociales et écologiques sont prises en compte dans le travail des forestiers, avec notamment un travail sur les lisières, la conservation d'arbres habitats pour la faune ou des arbres remarquables.

La régénération naturelle est parfois mise à rude épreuve par le **gibier**. Au printemps, les cervidés abrutissent les bourgeons des jeunes arbres, qui cessent de grandir et meurent (ils adorent le bourgeons de sapin !). En hiver, ils se nourrissent de l'écorce de jeunes branches, fragilisant ainsi l'arbre qui dépérit ensuite. Et les sangliers mangent des glands, qui ne donneront jamais de chêne... C'est pourquoi il est important de réguler le gibier afin de maintenir ce fragile équilibre forêt - gibier et de garantir le renouvellement de la forêt.

L'épicéa et le sapin sont les essences les plus sensibles au **réchauffement climatique**. Ils sont sujets à dépérissement lors d'année à faible pluviométrie. Les essences majoritaires dans notre forêt (pin et douglas) semblent être en capacité de résister dans l'immédiat face aux différentes menaces. Leur croissance risque néanmoins d'être plus lente dans les années à venir.

La présence de **scolytes** reste heureusement limitée pour l'instant et touche principalement l'épicéa. Ces insectes creusent des galeries sous les écorces des arbres pour y pondre leurs œufs. Les arbres perdent ensuite leurs écorces et dépérissent assez rapidement. On peut voir quelques arbres atteints par cette maladie dans différents secteurs, mais tout particulièrement sur le secteur du Limbach et en dessous de Phimaroche.



L'ONF au coeur du prochain épisode

Un entretien avec le technicien forestier nous permettra de découvrir ensemble :

- les programmes de coupe à venir
- les prescriptions d'exploitation forestière
- l'entretien et la remise en état des chemins
- les actions de prévention et de pédagogie
- le budget forestier

MODE DE FONCTIONNEMENT DE NOTRE ASSAINISSEMENT

par Jean-Luc THOMAS, conseiller municipal

L'assainissement collectif à Labaroche est géré par deux types d'installations pour le traitement des eaux usées. Les plus anciens sont les tertres filtrants, les plus récents sont des filtrages par phyto-épuration. Ces dispositifs reposent sur la circulation de l'eau, la filtration par le sable et l'action de micro-organismes et, pour la phyto-épuration, par l'action des rhizomes de végétaux tels que les roseaux.

Ces dispositifs fonctionnent bien... à condition de ne pas les utiliser comme des poubelles !

Le bon fonctionnement dépend de ce que nous rejetons dans nos canalisations. Quelques gestes simples sont à intégrer pour préserver nos installations. Cela concerne chacun d'entre nous et cela peut aussi impacter le budget communal. Nous parlons ici prioritairement des **lingettes humides** que les ménages utilisent quotidiennement. Pour la plupart des foyers il semble impossible de se passer d'en faire usage, mais les dommages que ces lingettes causent sont insuffisamment thématiques. Ces lingettes sont réalisées à partir de voiles de fibres non tissées, souvent en **plastique** comme le **polyester** ou les **polypropylènes** ou en cellulose, imprégnées d'une solution nettoyante ou désinfectante.

Après leur usage, les lingettes sont éliminées moyennant le chemin à priori le plus simple pour l'utilisateur – **les toilettes** – et se retrouvent ainsi dans les égouts et la chaîne d'assainissement ! Cette pratique est devenue un véritable fléau pour les services techniques. En effet, les dommages qui dépendent de leur usage représentent d'une part un véritable **danger pour l'environnement** et d'autre part des **dépenses budgétaires** pour les frais d'entretien.

Malgré la biodégradabilité indiquée sur l'emballage, ces lingettes ne le sont potentiellement que sur un temps long qui peut prendre des mois ou des années, mais cette information n'est jamais inscrite sur les emballages. En tout cas, elles ne se dégradent pas à l'échelle de temps des installations actuelles. Conséquence directe : les employés communaux ou des prestataires doivent nettoyer fréquemment filtres et dégrilleurs afin que le système fonctionne sans engorgement.

Il en va de même pour de nombreux autres **produits fibreux ou synthétiques**, tels que les serviettes hygiéniques, les protections périodiques ou les préservatifs qui ne sont pas réellement biodégradables et doivent terminer leur vie dans **la poubelle non recyclable**.

Pour cette raison la commune encourage la population à gérer et jeter ces produits dans les règles de l'art. C'est dans l'intérêt d'une gestion des eaux résiduaires plus économique et dans le respect envers notre environnement et notre service technique.

*N'oublions pas que rien ne disparaît
par magie ! De petits gestes
permettent d'éviter de gros problèmes.*



Dans un prochain numéro, nous reviendrons sur d'autres produits qui n'ont rien à faire dans les systèmes d'assainissement

ÉCOLES & JEUNESSE

IMMERSION AU PÉRISCOLAIRE

C'est en plein cœur de la pause méridienne que Carine SARY et Fabien FORMWALD ont visité le péricolaire afin d'en découvrir le fonctionnement. Malgré l'effervescence propre à ce moment clé de la journée, ils ont été chaleureusement accueillis par l'équipe et les enfants.

"Assurer le déjeuner et les activités en seulement deux heures représente un véritable défi au quotidien. Sur place, nous avons pu constater à quel point tout se déroule avec fluidité grâce à une organisation parfaitement rodée. Cette efficacité remarquable est le fruit de l'expérience et du professionnalisme d'une équipe qui maîtrise son sujet sur le bout des doigts, offrant aux enfants un cadre à la fois sécurisant, bienveillant et dynamique".

Le point d'orgue de cette visite fut sans conteste un moment d'échange privilégié avec les plus grands. Leurs questions ont donné lieu à une discussion aussi riche qu'intéressante. Cet instant de partage spontané et convivial a rendu cette rencontre particulièrement agréable.



"Un grand merci à l'équipe et aux enfants pour ce beau moment. Voir une pause méridienne aussi animée se dérouler dans une telle sérénité témoigne :

- *de la qualité du travail accompli chaque jour,*
- *du savoir-faire de professionnels pleinement investis auprès des enfants".*

UNE KERMESSE MÉMORABLE

Le samedi 20 juin s'est déroulée la traditionnelle kermesse de l'école.

La quasi-totalité des élèves étaient présents pour partager ce moment de fête, avec des sourires à perte de vue. Cette année, **l'aventure était au rendez-vous avec un thème qui a enchanté petits et grands : celui des pirates.** Pour l'occasion, professeurs, animateurs et parents bénévoles ont rivalisé de créativité en enfilant leurs plus beaux costumes de flibustiers.



L'école s'est transformée en un véritable archipel du trésor le temps d'une journée, plongeant immédiatement tout le monde dans une ambiance de franche camaraderie et de jeu. Un grand coup de chapeau à notre équipage pédagogique !

Grâce au travail remarquable des professeurs et de l'équipe d'animation, cet événement a offert des souvenirs magiques aux enfants. Un immense merci à eux pour leur dévouement, leur patience et leur énergie.

L'autre secret de cette réussite réside dans la formidable mobilisation des parents d'élèves qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour tenir les stands et animer les jeux. Merci également à Hervé et son équipe qui ont aussi contribué à la réussite de cette journée. Toute la moussaillonnerie de l'école s'est régalée !

Cette kermesse a prouvé une fois de plus la force et la convivialité de notre communauté scolaire. Merci à tous pour ce moment unique, et à l'année prochaine !

UN BEL ÉTÉ AUX BAROT'CHOU



Cet été, notre centre aéré a poursuivi son grand projet de tour du monde, dans la continuité de notre projet pédagogique de cette année scolaire 2025/2026. Et on peut dire que les enfants ont voyagé sans jamais quitter Labaroche ! (enfin presque...) La 1ère semaine était consacrée aux animaux du monde : on a rencontré des bêtes rigolotes, plongé dans l'océan, grimpé dans la jungle et même glissé sur la banquise. Entre créations improbables, jeux d'imitation et expériences glacées, les enfants ont prouvé qu'ils pouvaient passer du rôle de singe à celui de pingouin en moins de deux minutes. La sortie à la Volerie des Aigles et à la Montagne des Singes a été un moment fort, et le passage du « Professeur » Timothé (notre expert animalier maison) a impressionné tout le monde avec ses connaissances sur les animaux de la banquise entre autres.

La 2e semaine a pris un virage sportif. Une marche gourmande écourtée par le risque d'orages mais sauvée par l'énergie des parents bénévoles, a ouvert le bal. Puis les enfants se sont transformés en athlètes olympiques le temps d'une journée pleine de défis, organisée par nos 2 stagiaires BAFA. La semaine s'est terminée avec la découverte des sports d'Asie, grâce au club de judo de Labaroche, et une initiation aux pâtisseries chinoises qui a fait l'unanimité.

La 3e semaine a filé à toute vitesse, consacrée aux transports du monde. Les enfants ont imaginé les véhicules du futur, foncé sur un parcours de trottinettes, voyagé dans la gare des Barot'chou avec "chef Virginie", et se sont perdus (volontairement) dans un labyrinthe de maïs avant de visiter la Cité du Train. Ils ont ensuite pris de la hauteur avec les transports aériens, parce qu'après trois semaines aussi intenses, viser le ciel ne leur faisait plus peur. La dernière journée a été dédiée au grand rangement, suivi d'un dessin animé bien mérité, parce qu'après tout ça, même les plus endurants avaient besoin de souffler.

Ces trois semaines ont été un concentré de bonne humeur, de découvertes et de souvenirs, sur fond de coupe du monde de foot qui attisaient toutes les conversations et laissait quelques cernes. 😊 L'équipe remercie chaleureusement les familles, les bénévoles et la commune pour leur soutien. Et maintenant... place aux grandes vacances, bien méritées pour tout le monde.

LES BAROT'CHOU



BON DE COMMANDE

VENTE DE PRODUITS DU DOUBS

DATE LIMITE
DE COMMANDE

VENDREDI 6 NOVEMBRE



RETRAIT DES COMMANDES

Salle Vervône
16 NOVEMBRE
de 15h30 à 18h30

VOS COORDONNÉES

Nom : _____

Prénom : _____

N° de téléphone : _____

SPECIALITÉ	CONDITIONNEMENT	PRIX	QUANTITÉ	TOTAL
Comté Fruité (10 mois)	~ 500 g	9,00 €		
	~ 1 kg	17,00 €		
Comté Vieux (15 mois)	~ 500 g	9,00 €		
	~ 1 kg	17,00 €		
Bleu de Gex	~ 500 g	9,00 €		
	~ 1 kg	17,00 €		
Morbier	~ 500 g	9,00 €		
	~ 1 kg	16,00 €		
Raclette	~ 500 g	10,00 €		
	~ 1 kg	16,00 €		
Mont d'Or	~ 470 g	11,00 €		
	~ 670 g	15,00 €		
Cancoillotte à l'ail	Pot de 250 g	4,50 €		
Cancoillotte nature	Pot de 250 g	4,50 €		
Cancoillotte au vin jaune	Pot de 200 g	4,50 €		
Roesti suisse nature	~ 400 g	6,00 €		
Fondue suisse	Sachet 400 g	13,00 €		
Jambon fumé cuit	250 g	6,50 €		
Saucisson sec	~ 180 g	6,00 €		
Lard poitrine fumée	~ 350 g	7,50 €		
Assiette spéciale Raclette / Mont d'Or (bazon, coppa, raclette, brésil)	Pour 3 à 4 personnes	12,50 €		
Saucisse de Morteau Label Rouge	450 g	9,50 €		

COMMENT COMMANDER ?



Remplir le bon de commande



Joindre le règlement

Déposer le tout dans
la boîte aux lettres des Barot'chou
(2966 Le Centre, en face des Écoles)

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Les bénéfices de cette vente
profiteront directement aux enfants
du périscolaire pour l'achat de matériel
pédagogique ou le financement
de sorties pendant les accueils
de loisirs.

MONTANT TOTAL
DE LA COMMANDE

SIGNATURE



UN NOUVEL ACCUEIL POUR LE MUSÉE

L'aménagement du nouvel espace d'accueil du musée est le résultat d'un projet engagé il y a près de dix ans. Entre l'évolution des besoins, les opportunités offertes par la réorganisation du bâtiment, la recherche de financements et les différentes phases de travaux, ce chantier a connu plusieurs étapes avant son aboutissement. En voici les principaux temps forts.

L'augmentation constante de la fréquentation du musée, notamment avec l'accueil de groupes en autocar, a conduit la commune et l'association du musée à envisager dès 2018 l'agrandissement du local d'accueil, devenu trop exigu.

Un premier projet prévoyait une extension du bâtiment. Mais en 2019, la fermeture de la Tournerie Koenig, située dans le même bâtiment, a libéré un espace de près de 150 m². Cette opportunité a conduit la commune à revoir entièrement le projet en décidant d'y installer le nouvel espace d'accueil et la boutique du musée, une solution plus fonctionnelle et mieux adaptée aux besoins futurs sans augmenter le bâti.

Le cabinet d'architecte Baumann, de Mulhouse, a été retenu pour concevoir ce nouvel aménagement. La crise sanitaire de la Covid-19 a toutefois retardé sa réalisation de près de deux ans, avant que le projet ne puisse reprendre en 2022.



Après une première validation du projet par le conseil municipal en janvier 2023, celui-ci a dû être adapté à la suite des demandes de la Sous-Commission départementale de sécurité, notamment pour améliorer la prise en charge des personnes à mobilité réduite en cas d'incendie. Ces modifications ont entraîné une réévaluation du coût des travaux et un nouveau plan de financement, adopté en février 2024, avec le soutien de l'État (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire – Massif des Vosges), de la Collectivité européenne d'Alsace, de la commune, de l'association du musée avec l'aide de la Fondation Timken. Le permis de construire a été délivré au printemps 2024 et les travaux ont débuté en mars 2025 pour s'achever un an plus tard. Après un avis favorable de la commission de sécurité, le musée a pu rouvrir ses portes le 1er avril 2026.

Au total, cette opération représente un investissement de 518 092 € HT, dont 457 410 € de travaux. Grâce aux importantes subventions de l'État et de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi qu'au soutien exceptionnel de la Fondation Timken, la participation financière de l'association du musée a pu être limitée à 97 410 €, dont 91 000 € pris en charge par la Fondation. Les frais d'études et de maîtrise d'œuvre, d'un montant de 60 682 €, ont été assumés par la commune.

Nos remerciements vont à Bernard Ruffio, Fabien Formwald ainsi que leurs municipalités pour la continuité de leur soutien au fil des ans.

Un équipement modernisé pour l'avenir

Avec ce nouvel espace d'accueil, le musée dispose désormais d'équipements plus fonctionnels, plus accessibles et mieux adaptés à sa fréquentation. Cette réalisation, fruit d'un partenariat étroit entre la commune, les financeurs et l'association du musée, contribue à renforcer l'attractivité du musée et de Labaroche.



Petit rappel : pour que l'ensemble des « Barotché » profite de ce musée, nous avons décidé de leur accorder un droit de visite gratuit permanent sur présentation d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile.

UN TRAIL ORGANISÉ PAR LE 15-2

Le 16 juin dernier, le 15-2 a organisé un trail à Labaroche. Régiment d'infanterie appartenant à la 7e brigade blindée, le **Quinze-Deux** est un outil de combat performant grâce à son capital humain (1200 militaires et 200 réservistes), à la modernité de ses équipements ainsi qu'à l'expérience opérationnelle accumulée en étant de tous les engagements majeurs de ces dernières années (Afghanistan, République Centrafricaine, Mali,...).



Ce régiment se singularise par son enracinement local, résultat de **cent ans de présence dans la ville de Colmar**. C'est en effet au quartier Walter que stationne aujourd'hui ce régiment, dont les fantassins portent le surnom de Diables Rouges.

LE CLUB SPORTIF EST PROFONDÉMENT ATTRISTÉ PAR LA DISPARITION DE MARCEL RÉMY

Passionné par le handball, Marcel a consacré de nombreuses années au développement de cette discipline. Arbitre durant de longues années, il a également présidé la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) de l'ancienne Ligue d'Alsace de Handball, jusqu'à la création des grandes ligues en 2017.

Par son engagement, son dévouement et son énergie, il a œuvré sans relâche au service de l'arbitrage et du handball. Toujours disponible, convivial et animé d'une grande bonne humeur, il était une personne sur laquelle chacun pouvait compter.

Merci Marcel pour tout ce que tu as apporté au club sportif ainsi qu'au handball alsacien et à tous ceux qui ont partagé ta passion. Ton souvenir restera longtemps présent.



MARCHE GOURMANDE DU CLUB SPORTIF LABAROCHE

La 7e marche gourmande organisée par le Club Sportif de Labaroche s'est déroulée le 24 mai 2026, une édition sous le signe de la convivialité et du succès ! De nombreux participants ont encore une fois répondu présents pour partager ce moment de balade, de découverte de notre belle montagne et de plaisir gustatif.

Tout au long du parcours, les marcheurs ont pu apprécier les différents points de restauration proposés, mettant en valeur des produits de qualité dans une ambiance chaleureuse et festive. Le beau temps et la bonne humeur de chacun ont fait de cette journée un moment particulièrement agréable pour tous !



Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'implication de nos désormais incontournables bénévoles, des partenaires et de l'ensemble des personnes mobilisées pour l'organisation. Leur engagement, leur disponibilité et leur enthousiasme ont largement contribué au bon déroulement de l'évènement.

Un grand merci également à tous les participants pour leur présence et leur fidélité ! Leur satisfaction est la plus belle des récompenses ! Le rendez vous est déjà pris pour la prochaine édition, avec l'envie de partager toujours plus de bons moments ensemble !



EXPO PHOTO ANNUELLE DES PASSEURS D'IMAGES



Un bilan plus que positif pour l'expo photo annuelle des Passeurs d'Images de Labaroche avec 625 visiteurs, soit 30% de plus qu'en 2025.

Cette année pas d'invité d'honneur mais une présence renforcée d'exposants membres du club avec 13 photographes (Eva, Jean Paul, Michel, Manon, Martine, Marc, Jacques, Christine, Anne, Jean-Michel, Hortense, Sergueï et Sergio).

Comme chaque année, le vendredi a été consacré aux 4 classes de l'école primaire de Labaroche. Les élèves ont pu découvrir les paysages et les animaux du parc du Yellowstone, avec bisons, loups et coyotes. Et des images des Alpes et de la Corse. A chaque fois, le photographe a pu répondre aux nombreuses questions des élèves.



En attendant l'expo 2027 qui aura lieu les 5 et 6 juin 2027, les Passeurs d'Images reprennent leurs cours photo à la rentrée de septembre.

Nous avons déjà 8 inscrits pour ce nouveau cycle qui démarre, avec un cours tous les 2èmes samedis du mois de 14h00 à 18h00, salle du Rail.

Vous avez envie d'apprendre à maîtriser votre appareil ? Ou vous démarrez la photo ? Notre cheminement pédagogique qui allie théorie et pratique vous fera découvrir la photo dans une bonne ambiance.

Renseignements : passeursdimages68@gmail.com
PASSEURS D'IMAGES - 292A Le Centre - 68910 LABAROCHE.

TOURNOI DES JEUNES À ANNECY

Nos minis sangliers en vadrouille à Annecy à l'occasion d'un tournoi sur herbe !

Du 19 au 21 juin, nos jeunes handballeurs de Labaroche ont troqué leurs habitudes pour une magnifique aventure collective dans les Alpes ! Un séjour intense, préparé de longue date, qui mêlait sport, cohésion et découverte.

Dès leur arrivée le vendredi, les jeunes se sont lancés à l'assaut de la Venise des Alpes à travers une **course d'orientation ludique**, idéale pour découvrir les charmes de la vieille ville. Pour récompenser les efforts de chacun, la journée s'est terminée en baignade rafraichissante et bien méritée dans les eaux claires du lac.



Le samedi a fait place au cœur du projet : **un tournoi de handball**. Face à des clubs prestigieux et des centres de formation de renom, comme le Montpellier Handball (MHB), nos jeunes ont fièrement défendu nos couleurs orange et noire. Ils ont fait preuve d'une combativité exemplaire, d'un bel esprit d'équipe et ont emmagasiné une expérience précieuse tant handballistiquement parlant qu'humainement.

Avant de reprendre la route vers Labaroche le dimanche, le groupe a profité d'une dernière matinée sur le lac pour s'initier aux **joies du paddle et du kayak**. Un grand moment de rires et de complicité qui est venu clore ce week end en beauté !



Un immense **merci à nos bénévoles accompagnateurs** sans qui rien ne serait réalisable et à Anthony notre chauffeur, ainsi qu'à tous ceux qui ont soutenu ce beau projet de près ou de loin ! Merci aux parents pour leur confiance et aux enfants pour leur énergie et leur enthousiasme tout au long des activités proposées !

Nos jeunes reviennent avec des images qui resteront gravées, encore plus soudés qu'avant ! C'est aussi ça, l'engagement d'un club, faire vivre des bons moments et créer des souvenirs !



LE GRAND SUCCÈS DES FÊTES ESTIVALES

Fête de la musique : une édition 2026 vibrante et festive !

Ce samedi 20 juin, le parc du Musée du Bois s'est transformé en une véritable scène à ciel ouvert pour célébrer l'arrivée de l'été !

Dès 18h30, vous avez été très nombreux à vous rassembler pour partager cette soirée incontournable de la vie barochienne.

Le coup d'envoi a été donné en douceur avec le spectacle « Danse des pirates », proposé par les enfants de l'école maternelle, où nos petits moussaillons ont charmé un public ravi et émerveillé.



Puis le duo Mr Franck a pris le relais pour élever la température d'un cran avec un répertoire Pop/Rock et Blues impeccablement maîtrisé qui a fait danser toutes les générations. Enfin, DJ Jérémy Perrin a pris les commandes des platines pour enflammer le dancefloor en plein air et faire vibrer le parc jusqu'au bout de la nuit.

Entre deux pas de danse, chacun a pu se rafraîchir et se restaurer grâce au formidable travail de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, toujours fidèle au poste pour assurer la buvette et la restauration avec le sourire.

Un grand merci à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et un grand bravo aux artistes et aux enfants qui ont fait de cette édition 2026 un temps fort mémorable !

La traditionnelle fête du 14 juillet

Lundi 13 juillet, le club de handball proposait aux habitants et visiteurs de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et familiale pour célébrer la Fête nationale.

Pour satisfaire les appétits : tartes flambées, saucisses et crêpes étaient au rendez-vous. Et pendant que les grands se retrouvaient autour d'un verre et d'un repas, les plus jeunes n'étaient pas en reste ! Pêche aux canards et trampolines leur ont offert de quoi s'amuser et profiter pleinement de la fête. Les plus motivés ont pu se retrouver sur la piste pour quelques pas de danse, dans une atmosphère festive et conviviale.



Puis est venu le moment tant attendu, offert par la Mairie et très bien sécurisé par nos pompiers : le feu d'artifice ! Si le lancement a été marqué par un petit imprévu et quelques minutes de suspense, le spectacle a finalement permis d'illuminer le ciel de Labaroche et d'offrir à tous des instants magiques partagés dans la bonne humeur jusqu'au bout de la nuit !

Une soirée estivale festive et chaleureuse, à l'image de Labaroche, qui, malgré quelques petites surprises et la nécessité d'engager des moyens supplémentaires pour garantir la sécurité de l'évènement, a une nouvelle fois fait vivre l'esprit de fête au cœur du village !



Le Marché Montagnard

Rendez-vous incontournable proposé par Festi Barotch tous les vendredis soirs de l'été ! Même si la canicule et une vigilance rouge ont entraîné un faux départ fin juin, les sessions suivantes furent réussies et ont rencontré un grand succès avec de sympathiques stands et une délicieuse restauration.



Sans oublier les excellentes glaces pour les plus gourmands et un peu d'exercice pour les plus sportifs !



UN GRAND MERCI À TOUS POUR NOS ENFANTS !

L'association **Les P'tits Crayons** œuvre tout au long de l'année pour financer les sorties scolaires, le matériel des ateliers créatifs et, l'année 2026-2027, n'y échappera pas.



Retour sur nos derniers succès

Un immense merci à vous tous pour votre soutien lors de nos dernières actions :

- **Vente d'huile d'olive** : un franc succès qui a nécessité une seconde session de vente !
- **Marché artisanal de Labaroche du 19 avril** : vente de portes clefs/bijoux de sacs. Merci à CéraSmise Céramique pour son accueil à son stand ! Il en reste, si vous êtes passés à côté !!
- **Marché aux puces du 7 juin** : merci aux exposants, chineurs et bénévoles d'avoir fait de cette journée une réussite ensoleillée.
- **Distribution de Mister Freeze du 4 juillet** : lors du dernier jour d'école, pour bien commencer les vacances, nous avons distribué à chaque écolier un Mister freeze, une pause "fraîcheur" bien méritée, que ce soit au golf ou dans la cour de récré à l'école !!!
- **Marché montagnard du 17 juillet** : un beau moment d'animation dans le village. Merci au Festi'barotch pour sa confiance.



Une belle page qui se tourne

L'association souhaite une très belle retraite à **Monsieur Christian Anstett**, dont la dernière journée d'enseignement s'est déroulée le 3 juillet. Merci d'avoir transmis avec passion l'amour de l'histoire à tant d'élèves et de les avoir accompagnés vers le collège. Bon vent à lui !

À vos agendas pour l'année scolaire 2026-2027 !

L'année s'annonce encore bien remplie :

- **Novembre** : vente de fleurs d'automne et de jus de fruits artisanaux.
- **Dimanche 8 novembre** : grand loto pour les enfants.
- **Samedi 6 décembre** : participation à la Saint-Nicolas (organisée par le musée du Bois et la Mairie).
- **Courant décembre** : vente des mets de Noël et traditionnels sapins (bons de commande transmis via le cahier des élèves et notre page Facebook).

Pour clore l'année en beauté, les enfants nous régaleront avec leurs **chants de Noël**, tandis que les bénévoles vous prépareront un bon **vin chaud** !

L'association, Les P'Tits Crayons, tient à exprimer sa profonde gratitude à la Mairie, aux agents communaux et aux enseignants. Nous les remercions pour la confiance qu'ils nous accordent au quotidien et pour leur appui précieux lors de nos événements. A ce titre, dans le cadre de l'organisation de notre grand loto du 8 novembre, nous sommes actuellement à la recherche de lots ainsi que de bénévoles pour nous prêter main-forte.



UN ÉTÉ DYNAMIQUE SUR LES COURTS (ET EN DEHORS !)

Championnat par équipe Messieurs et Coupe du Crédit Mutuel



Le Championnat par équipe Messieurs (fin avril – début juin) et la Coupe du Crédit Mutuel (mi-juin – début juillet) ont donné lieu à de magnifiques rencontres ces dernières semaines. Un grand merci aux supporters de Labaroche qui sont venus au bord des courts pour encourager nos équipes ! Les joueurs se sont battus sur chaque point, nous ont offert de très beaux matchs et ont représenté le club avec une grande fierté. Un grand bravo à eux !



Marché Montagnard

Parce que le Tennis Club fait partie intégrante de la vie de notre commune, un grand merci à tous les bénévoles du club qui se sont mobilisés lors du Marché Montagnard le 10 juillet. Clin d'œil et félicitations à l'association Festi'Baroch pour l'organisation de cet événement incontournable qui fait vivre Labaroche.



O'GYM VOUS PROPOSE SA SAISON 2026/2027

Activités <i>Cochez la case correspondante</i>	Jours et horaires	Tarifs <i>(activité + cotisation annuelle)</i>
☐ Gi Gong (Arts énergétiques Chinois)	Jeudi 18h45	190 +8 €
☐ Badminton Loisir	Jeudi 20h00	35 +8 €
☐ Gym Tonic	Jeudi 20h	100 +8 €

Pour toute nouvelle inscription, une séance gratuite est possible !

Toute personne désirant participer aux activités d'O'GYM, devra impérativement, avant le cours, s'inscrire en retournant cette fiche d'inscription, accompagnée du règlement par chèque, à l'ordre d'O'GYM à : **Mme ZIND Claudine – 478 La Rochette – 68910 LABAROCHE**

En cas d'inscription en cours d'année, le règlement doit comporter les 8 € de la cotisation annuelle et le montant de l'activité calculé au prorata des séances restantes.

Pour l'Aquagym, nous sommes à la recherche d'un professeur possédant le Bnssa et souhaitant animer notre cours du mardi soir de 19 h 15 à 20 h 15.

Contact Agnès au 03.89.49.83.12 ou toufi68@wanadoo.fr

RENTÉE YOGA NATURE



L'activité Yoga reprendra à la maison des associations :

- le lundi **12 octobre 2026** de 18h30 à 20h ;
- le mercredi **14 octobre 2026** de 9h à 10h30.

La première séance de découverte est gratuite.

Les séances de méditation débiteront le mardi 5 janvier 2027.

Quant aux balades nature, elles auront lieu à compter du mois de mars 2027.

Toutes ces activités sont encadrées par Agnès Weber (tél. : 06 18 90 29 30)

Vous pouvez envoyer un mail à **yogalabaroche@net-c.com** pour recevoir les informations complémentaires et le bulletin d'inscription avec les tarifs.

Des bulletins d'inscription seront également disponibles sur place, lors des premières séances.

LE TAÏSO FAIT AUSSI SA RENTÉE !

Après la pause estivale, le club de Labaroche est heureux de retrouver ses adhérents pour une nouvelle saison de Taïso ! La reprise des séances aura lieu le **dimanche 6 septembre 2026**.

Le Taïso est une activité accessible à tous, idéale pour entretenir sa forme, améliorer sa souplesse et renforcer son corps dans une ambiance conviviale et sans esprit de compétition.

Que vous soyez sportif ou simplement à la recherche d'une activité pour bouger davantage au quotidien, le Taïso offre une manière agréable de prendre soin de son corps.

Prenez le temps de bouger, de vous renforcer et de vous faire du bien ! Les séances de Taïso permettent de travailler en douceur :

- le renforcement musculaire
- la souplesse et la mobilité
- l'équilibre et la coordination
- l'endurance
- la relaxation et la détente

Infos pratiques :



- Lieu : Dojo Maison des Associations
- Horaires : Un dimanche sur deux de 9h30 à 10h30 (selon planning remis au premier cours ou affiché au dojo)

Pour les nouveaux membres, le club propose deux cours d'essai gratuits. L'inscription se fera sur place.

Cotisation	Licence	Total
46 €	46 €	92 €

La cotisation club est offerte s'il y a déjà un membre de la famille inscrit au judo ! Seule la licence est à la charge du pratiquant.

L'ÉCLAT DES SENS : ACTIVITÉS POUR 2026/2027

Gyrokinesis® Adultes	le Mardi de 19H15 à 20H30	300€ / an 10€ / séance	Corinne MARTIN – 06.24.63.68.49 latitude.forme@orange.fr
Danse Maternelles	le Jeudi de 16H00 à 17H00	200€ / an	Mélanie DOFFIN – 06.61.57.84.41 melanie888@zaclys.net
Danse Primaires	le Mercredi de 16H30 à 17H30	200€ / an	
Danse Contemporaine Adultes	le Mercredi de 19H à 21H	90€ / trimestre 12€ / séance	Estelle BAUR – 06.83.16.01.71 ebaur@hotmail.fr
Sophrologie Adultes	le Jeudi de 19H à 20H30	150€/10 séances	Sophie TORRESANI – 06.03.10.00.38 torresanisophie@gmail.com
Ateliers Anglais Enfants 3 à 10 ans	Complet		Julie FRITSCH 06.19.30.28.62 julieandthekids68@gmail.com

Toutes les activités sont payables en plusieurs fois. Cotisation de 6€ annuelle par membre à l'inscription.

**Pour tous renseignements et précisions sur les jours, horaires et tarifs,
n'hésitez pas à prendre contact avec les intervenantes.**

SOPHROLOGIE

"UN TEMPS POUR SOI" www.lessentielsophro.fr

Votre pause détente hebdomadaire animée par Sophie Torresani, sophrologue. Échanges, partages, astuces et exercices simples pour améliorer votre bien-être au quotidien.

"SOPHRO BALADE"

Abordez la sophrologie tout NATUREllement ! Faites le plein d'énergies positives et ressourcez-vous en pleine nature.

D'avril à octobre, tous les samedis de 9h à 12h - 20 €/personne - lieu précisé à l'inscription

GYROKINESIS®

Vous êtes stressés par le travail ? Votre corps est tendu, alourdi par le poids de votre quotidien ? Vous vous sentez rouillés, fatigués ? Votre dos, vos articulations sont raides, vous font mal ? Offrez-vous une pause bien-être avec les exercices de GYROKINESIS®

Vous souhaitez bouger, vous remettre en mouvement ?

Faites-le en douceur et découvrez les innombrables bienfaits de la méthode.

L'EMVK, UN LIEU POUR APPRENDRE, PRATIQUER ET PARTAGER !

Musique, danse, théâtre... L'École de Musique de la Vallée de Kayzersberg propose tout au long de l'année des activités artistiques accessibles à tous les âges et à tous les niveaux.

Que l'on soit débutant ou déjà musicien, danseur ou comédien, enfant, adolescent ou adulte, chacun peut trouver une activité adaptée à ses envies et à son niveau.

Pour découvrir les activités proposées et obtenir tous les renseignements pratiques : **www.emvk.fr**

L'équipe de l'EMVK reste également à votre disposition pour répondre à vos questions : **03 89 47 52 05 • contact@emvk.fr**



L'ATL VOUS DONNE RDV EN NOVEMBRE

L'Atelier Théâtral de Labaroche vous propose cette année un dîner spectacle immersif, où l'on rit, où l'on s'étonne et où le plaisir des papilles rivalise avec celui des yeux !

Ci-dessus le QR code au format agrandi pour vous permettre d'aller directement sur la page internet vous donnant tous les détails :




COUPON RÉPONSE

A retourner avec le règlement par chèque à l'ordre de l'ATL avant le 17 novembre
(Sous réserve de places disponibles) à :

Aurélie DEMANGEAT 687 Les Evaux 689 10 LABAROCHE

Ou directement via Hello Asso grâce au QR Code sur l'affiche

LES MENUS

Menu Soirée (Vendredis & Samedis)

Eau et Café Compris

Entrée : Délice de pommes et foie gras, twisté par une délicate gelée de Gewurztraminer

Plat : Sot-fy-laisse de dinde fondants nappés d'une onctueuse sauce forestière, accompagnés de leur farandole de légumes de saison et spaetzles

Dessert : Cabaret glacé, une touche finale de fraîcheur et de gourmandise

Menu Après-midi (Dimanches)

Café ou Thé Gourmand

Crêpes pour les enfants

INFORMATIONS PARTICIPANTS

Nom & Prénom : Téléphone :

Adresse mail :

CHOIX DES DATES & RÉSERVATION

Tarifs	Vendredi 13/11 - 19H	Samedi 14/11 - 19H	Dimanche 15/11 - 15H	Vendredi 20/11 - 19H	Samedi 21/11 - 19H	Dimanche 22/11 - 15H
Adultes	x 35€	x 35€	x 15€	x 35€	x 35€	x 15€
Enfants (- de 12 ans)	x 20€	x 20€	x 8€	x 20€	x 20€	x 8€
TOTAL	€	€	€	€	€	€

VIENS REJOINDRE UN CLUB DYNAMIQUE !

Inscriptions possibles toute l'année !



À LA RECHERCHE D'UN SPORT, D'UN NOUVEAU DÉFI ?

VIENS TESTER LE HANDBALL À LABAROCHE !!

Tous niveaux bienvenus

BABY HAND - MIXTE 2023-2022-2021	SAMEDI DE 10H A 11H À LA MAISON DES ASSOCIATIONS	REPRISE LE 12 SEPTEMBRE	REGIS : 06.31.62.86.50
MINI HAND - MIXTE 2020-2019-2018	SAMEDI DE 13H A 14H30	REPRISE LE 12 SEPTEMBRE	VICTORINE : 06.07.28.93.09 ANTOINE : 07.86.48.30.64
U11 - MIXTE 2017-2016	MARDI DE 17H A 18H30	REPRISE LE 8 SEPTEMBRE	SEBASTIEN : 06.85.56.98.50
U13 - MASCULINS 2015-2014	MERCREDI DE 17H30 A 19H00	REPRISE LE 26 AOUT	ENGUERRAND : 06.84.74.78.49 NATHAN : 06.33.49.29.15
U15 - MASCULINS 2013-2012	MARDI DE 18H30 A 20H VENDREDI DE 17H30 A 18H30	REPRISE LE 25 AOUT	MARIE : 06.46.56.87.95 FLORENT : 06.47.00.42.93
U17 - FEMININES 2012-2011-2010	VENDREDI DE 18H30 A 20H	REPRISE LE 14 AOUT	PAUL : 07.78.66.34.55
U17 - MASCULINS 2011-2010-2009	MERCREDI DE 19H A 20H30 VENDREDI DE 20H A 22H	REPRISE LE 4 AOUT (entraînements avec les seniors au mois d'aout - voir les horaires ci-dessous)	CHRISTIAN : 07.50.59.78.75
SENIORS MASCULINS A partir de 2008	MARDI DE 20H A 22H VENDREDI DE 20H A 22H	REPRISE LE 4 AOUT (mardi et vendredi 19h à 20h30 au mois d'aout)	FREDERIC : 06.37.13.13.02
LOISIRS - MIXTE A partir de 2010	MERCREDI DE 20H30 A 22H	REPRISE LE 2 SEPTEMBRE	ENGUERRAND : 06.84.74.78.49 MARIE : 06.46.56.87.95



5668022@grand-est.ffhandball.net

SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Hand'emble en rose

Ensemble pour elles !

Tournoi de hand à 4

Sport ♥ Partage ♥ Solidarité

 **DATE**
24/10/2026

 **LIEU**
Labaroche
(Salle des fêtes)

 **INSCRIPTION**

20€ par équipe
de 4 à 6 personnes

♀ Avec obligatoirement
50% de femmes
dans l'équipe

À partir de 13h
À partir de 13 ans



Un tournoi pour la vie !

Un événement à profit caritatif
pour lutter contre le cancer du sein

Parce que chaque geste compte !



Des stands
avec plusieurs associations



Une petite conférence
en fin de journée
pour parler du cancer du sein.



Tartes flambées
pour clôturer
cette belle journée !



Buvette

Inscriptions par téléphone **0646568795** ou par mail **boismarie.910@gmail.com**







HORAIRES & COTISATIONS DU JUDO POUR 2026 / 2027

Mardi 18h30 – 20h00 : Poussins et benjamins (Années : 2015/2016/2017/2018)

Mardi 20h00 – 21h30 : Ado Adultes débutants et confirmés

Mercredi 14h30 – 16h00 : Mini-poussins et poussins 1 (Années : 2018/ 2019 / 2020)

Mercredi 16h30 – 17h30 : Eveil Judo (Années : 2021 / 2022)

Jeudi 19h00 – 20h30 : Benjamins, minimes, cadets, Juniors(Années : 2008 à 2015)

JUDO	Cotisation	Licence	Total
Enfants nés(es) de 2021 à 2015	119 €	46 €	165 €
Enfants nés(es) de 2008 à 2014	144 €	46 €	190€
Adultes nés(es) en 2007 et avant	144 €	46 €	190€
À compter du deuxième membre, demi-tarif sur la cotisation club.			

Pour les nouveaux membres, le club propose deux cours d'essai gratuits !

📌 Infos pratiques :

Lieu : Dojo Maison des Associations
292 A Le Centre 68910 Labaroche

✉ Mail : judo.club.labaroche@gmail.com



JUDO
CLUB
LABAROCHE



Lieu : Dojo Maison des Associations 292 A Le Centre 68910 Labaroche
✉ Mail : judo.club.labaroche@gmail.com

PREMIER RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER EN 2027

Soirée APRÈS-SKI

16 Janvier 2027

**Salle des fêtes de LABAROCHE
à partir de 19h30**

Soirée animée
par



*Tartiflette
party*

25€

**MENU
tartiflette
dessert - café**

MENU ENFANT 12€

Tenue après-ski = 1 apéro offert



**JUDO
CLUB
LABAROCHE**

**Uniquement sur réservation
avant le 5 Janvier 2027**

MAIL : judo.club.labaroche@gmail.com

Si vous souhaitez participer, merci d'utiliser le formulaire d'inscription proposé sur la page suivante.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Soirée Après-Ski du Judo Club Labaroche

Nom et prénom : _____	OBSERVATIONS
Téléphone : _____	_____
E-mail : _____	_____
Nombre d'adultes : ____ Nombre d'enfants : ____	_____
CHOIX DES MENUS	_____
☐ Menu Adulte Tartiflette (25 €) : ____	MODE DE PAIEMENT
☐ Menu Adulte Charcuterie & crudités (25 €) : ____	☐ Carte bancaire
☐ Menu Enfant Tartiflette (12 €) : ____	☐ Chèque
☐ Menu Enfant Charcuterie & crudités (12 €) : ____	Montant total : _____ €
SUPPLÉMENTS	Date : ____ / ____ / ____ Signature : _____
☐ Planchette charcuterie 2 personnes (9 €) : ____	
☐ Planchette charcuterie 4 personnes (17 €) : ____	Judo Club Labaroche • Contact : 06 30 10 50 30

AIDONS NOS ASSOCIATIONS !

Notre village a la chance de pouvoir compter sur des associations nombreuses, dynamiques et engagées. Tout au long de l'année, leurs bénévoles contribuent activement à la vie de notre commune en organisant des événements, des activités sportives et culturelles, des manifestations festives et de nombreux rendez vous qui rythment notre quotidien.

Mais cette vitalité associative s'accompagne d'un besoin très concret : disposer de lieux de stockage adaptés pour conserver le matériel utilisé lors de ces différentes activités.

Décorations, équipements sportifs, matériel événementiel, costumes,... Les associations ont besoin d'espaces permettant de stocker leur matériel dans de bonnes conditions.

En conséquence, Monsieur le Maire souhaite lancer un appel pour les aider !

Si vous êtes propriétaire ou disposez d'un garage, d'une grange, d'un local, d'un hangar ou de tout autre espace de stockage qui pourrait être mis à la disposition d'une association du village, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie.

Selon les possibilités, cette mise à disposition pourra prendre différentes formes, à étudier avec chaque propriétaire et chaque association.

Cette démarche répond à un objectif simple : faciliter le travail de nos bénévoles et préserver le dynamisme associatif qui fait vivre notre village.

Ainsi chaque espace, même de taille modeste, peut être utile. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous pensez pouvoir apporter une solution. Contactez la mairie au **03.89.49.83.23** ou par courriel à **mairie@labaroche.fr** pour obtenir davantage d'informations ou proposer un espace.

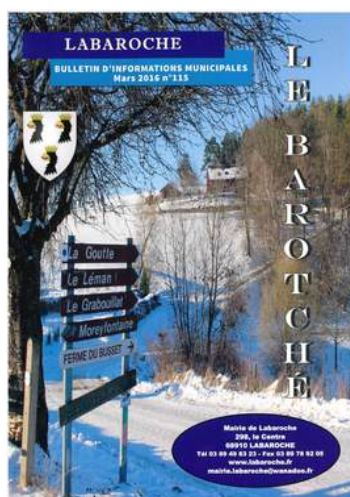
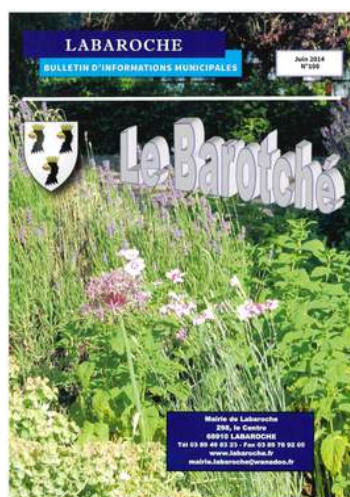
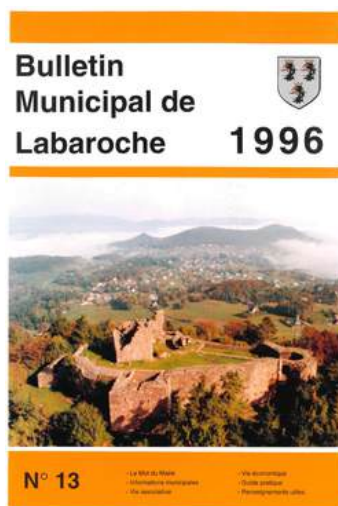
*Nous comptons sur la solidarité et la mobilisation de chacun pour aider nos associations à poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions.
Merci à toutes celles et ceux qui contribueront à cette démarche collective !*

ANNIVERSAIRE DU BAROTCHÉ !

C'est avec une réelle fierté que nous avons réalisé ce **150^e bulletin municipal** ! Nous le dédions tout particulièrement à nos associations dont nous apprécions l'engagement et qui nous offrent de si merveilleux moments tout au long de l'année dans notre beau village de montagne. C'est pour les remercier que nous leurs avons accordé une quinzaine de pages dans ce numéro un peu plus volumineux que d'habitude avec pas moins de 40 pages en tout.

Nous souhaitons également saluer et remercier tous les adjoints chargés de la communication qui se sont succédés pour préparer et élaborer avec soin chaque numéro depuis plus d'une quarantaine d'années, en essayant de répondre à tous les souhaits, en partageant le maximum d'informations utiles, en donnant des conseils, mais aussi en mettant en avant certaines personnes ou les actions majeures entreprises avec succès.

Nous n'avons pas résisté au plaisir de nous plonger dans les archives et de retrouver d'anciens numéros, dont certains figurent ci-dessous en photo avec **le premier bulletin municipal en 1983**, puis 1996, 2001, et en bas de page les années 2006, 2014 et 2016.



ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYEN

par Martine MULLER

André Meyer, doyen de notre village, a beau fêter ses 97 printemps le 11 août, c'est avec un sourire de jeune homme qu'il nous accueille chez lui. Le soleil est au rendez-vous et il est aussi à l'intérieur de sa maison...

André est né à Kaysersberg. C'est en 1989 que sa femme Renée a souhaité se rapprocher de la nature pour vivre à la montagne. Ils ont eu tous les deux un coup de foudre pour cette jolie maison à l'Etang et ne l'ont plus quittée.

André est un artiste, un vrai. Tant de vitrines ont été peintes de ses mains durant sa longue carrière de décorateur-étalagiste. Ses yeux s'illuminent comme un enfant quand il nous parle de peinture. Sa maison est remplie de ses œuvres et on y trouve des merveilles. De la poésie partout, dans chaque recoin, jusqu'au plafond de son salon : un ciel bleu où flottent de doux nuages, et où quelques oiseaux offrent leur envol éternel. De quoi garder le soleil à l'intérieur quand il s'est absenté à l'extérieur...



Le dessin d'un ramoneur sur le rideau qui cache la réserve de bois, les portraits des êtres chers, ou les souvenirs d'un voyage à Venise avec Renée sur un meuble qu'il a fabriqué lui-même. Chaque moment important de sa vie a trouvé dans ses mains expertes la poésie qui apporte tant de chaleur à un intérieur. Car la maison d'André ne ressemble à aucune autre. Cette poésie on la retrouve aussi dans son jardin, où trône un magnifique saule qui semble avoir le même âge que lui. Quelques fleurs ont résisté à la chaleur étouffante de ses dernières semaines et se sont liées d'amitié avec des mûres qui attendent paisiblement d'être cueillies...

Cette poésie on la trouve également dans les textes qu'il aime écrire. Comme ce poème qu'il a écrit pour les 50 ans de son mariage avec Renée, ou celui sur l'amitié, inspiré par une rose de son jardin.

Renée s'en est allée en 2021, laissant derrière elle 4 enfants, 12 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants, « 10 et demi » comme le dit André avec malice... Une belle et grande famille qui fait sa fierté et qui va bientôt s'agrandir. Avec toujours la présence de Renée qui, comme le dit si joliment Françoise Hardy « veille désormais d'une autre rive... »



On quitte André et sa jolie maison, on le sait bien entouré par sa famille. On le laisse à d'autres projets de dessins que son âme de poète ne tardera pas à faire naître entre ses doigts.

Encore un grand merci à André et sa fille Véronique pour leur chaleureux accueil.

Bon anniversaire André et à bientôt !



QUAND DEUX HOMMAGES SE SUIVENT...

Le dernier article de Jean-Marie-SIMON

Le dimanche 30 août, l'Eglise et la Municipalité de Labaroche avaient décidé de me rendre hommage pour mon fidèle engagement.

A 10h00, à l'Eglise du haut, la cérémonie commença par une messe dite par le Père Antony, curé de Labaroche devant une assistance plus importante que d'habitude, des amis ayant été invités par l'article qui avait paru dans les journaux le jeudi précédent.

A la fin de la messe, la présidente du conseil de Fabrique, madame Martine MARCHAND prit la parole pour montrer le rôle important que j'occupe en tant que trésorier et me remercier.

Je lui succédai au micro pour les remerciements mais également pour attirer l'attention des fidèles sur les difficultés financières de la Fabrique, pour dire aussi que le conseil de Fabrique et la Municipalité ont le devoir de maintenir en état et de faire fonctionner les deux églises que nous ont léguées nos ancêtres.

Enfin, avant la bénédiction, le Père Antony me remit la médaille diocésaine que le diocèse m'avait décernée pour 30 années au poste de trésorier du Conseil de Fabrique.

Monsieur Claude MARCHAL et le Père Antony qui avaient demandé à l'Evêché de m'accorder cette récompense et avaient tenu à ce qu'elle me soit remise à l'Eglise et en présence du public.

Après la messe et les félicitations, en route pour la Maison Des Associations où la Municipalité voulait aussi me remercier pour le travail d'historien local que j'avais accompli sur la vie de notre village autrefois, articles qui avaient parus régulièrement dans le bulletin municipal à la page « **Il était une fois** » et que j'avais décidé, maintenant, d'interrompre, étant au bout de mes souvenirs.

Là, surprise, le groupe folklorique « Les Baladins » avait été invité et, par leurs danses anciennes, ont animé la salle et a bénéficié de nombreux applaudissements.

On assista d'abord au discours de Monsieur le Maire, Fabien FORMWALD qui avait pour but de me remercier pour les 92 articles sur l'histoire locale d'autrefois : activités agricoles, les fêtes mais aussi les guerres qui avaient fait de nombreuses victimes citées sur le monument aux morts.

S'en est suivi le discours d'un de mes anciens élèves qui maintenant est le nouveau maire de Lapoutroie, Jean-Noël RAFFNER afin de me rendre hommage et rappeler quelques anecdotes. Puis, ce fut monsieur Claude MARCHAL qui prit la parole pour nous faire part de toutes les activités que j'avais assurées à Lapoutroie pendant 40 ans, puis à Labaroche, reconnues par l'Etat qui m'avait octroyé la médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Enfin, arriva le moment où la Municipalité nous offrit le verre de l'amitié, pétillant et créant une ambiance d'amitié et de fête.

Je veux aussi profiter de cet article pour remercier tous mes lecteurs et surtout les plus anciens qui appréciaient ce que je racontais, et qui me disaient : « ce que vous écrivez simplement est vrai ».



MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

Nous avons fait le choix de retarder l'impression de ce Barotché car il était impossible de finir ce bulletin municipal exceptionnel sans vous remercier chaleureusement. Vous êtes en effet venus nombreux au Marché Montagnard de Labaroche ce 11 septembre 2026 pour soutenir la démarche proposée par la Municipalité. Nous avons ainsi pu partager un moment conviviale et solidaire grâce à votre présence, à l'engagement de tous les conseillers municipaux et au partenariat avec l'association Festi'Barotch. Nous remercions également les commerçants et les artisans présents à ce marché ainsi que le Carrefour Express pour son soutien.

Cette belle soirée a dépassé toutes nos attentes puisque le bénéfice de cette manifestation nous permet de **financer en totalité la chaise modulaire installée à l'école maternelle**, pour faciliter l'accueil d'un jeune barotché en situation de handicap. Mais ce n'est pas tout : vous avez également fait preuve d'une grande générosité en versant spontanément des dons pour un montant total de 738 € ! Cela signifie que nous pourrons aussi engager des travaux pour réaliser tous les **aménagements futurs** nécessaires au sein de l'école (comme par exemple au niveau de la rampe d'accès).

Un grand MERCI du fond du coeur !





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

13 octobre	Spectacle automnal pour les enfants des écoles et de la crèche
24 octobre	Hand'emble en rose par le Club Sportif à la Salle des Fêtes à partir de 13h un évènement à profit caricatif pour lutter contre le cancer du sein
du 13 au 22 nov	Dîner Spectacle au Domaine des Cigogneaux (ATL)
13 novembre	Don du sang à la Maison des Associations de 16h30 à 19h30
21 novembre	Concours de belote de l'Amicale des Donneurs de Sang - Maison des Associations - Buvette et inscriptions à 19h et début du concours à 20h30
22 novembre	Tournoi de judo à la Salle des Fêtes et à la Maison des Associations
28 & 29 novembre	Vente de Noël du Club de l'Âge d'Or Salle du Rail à la Maison des Associations de 9h à 19h
5 décembre	Fête de Noël des Aînés à la Maison des Associations à 12h00
6 décembre	Visite de Saint-Nicolas pour les enfants des écoles de Labaroche
19 décembre	Fête de Noël du Handball par le Club Sportif à la Salle des Fêtes à 13h30
19 décembre	Fête de Noël du Judo par le Judo Club au DOJO
16 janvier	Soirée Après-ski par le Judo Club à la Salle des Fêtes à partir de 19h30